

Aide exceptionnelle de 8 millions d'euros pour les monuments historiques sinistrés n'appartenant pas à l'Etat

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, s'est rendue le jeudi 9 juin à Chambord (Loir-et-Cher), à la suite des inondations de ces derniers jours. Elle a pu constater les dégâts sur le domaine et faire un point de situation avec les élus du département.

La ministre a rappelé à cette occasion que tous les services de l'Etat se sont mobilisés dès la semaine dernière et se sont rendus, autant que possible, sur place.

L'évaluation des dommages, actuellement en cours, est la première urgence. Les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et l'ensemble des services du ministère de la culture sont en contact permanent avec les gestionnaires de musées et les propriétaires de monuments historiques endommagés pour leur assurer une assistance technique et scientifique. Il s'agit d'évaluer les dégâts, de prendre les premières mesures et dans les semaines et mois à venir d'encadrer les travaux de restauration.

La ministre a annoncé dès à présent la mise en œuvre d'une aide exceptionnelle d'un montant de 8 millions d'euros, pour les monuments historiques sinistrés n'appartenant pas à l'Etat.

Par ailleurs, une subvention exceptionnelle va être versée à la Fondation du patrimoine pour la prise en charge des jardins patrimoniaux labellisés mais non protégés au titre des monuments historiques, qui ont souvent été les premiers à subir la montée des eaux.

S'agissant du musée Girodet de Montargis, particulièrement affecté, le ministère, via la DRAC, va organiser une réunion avec les élus concernés et les conservateurs et déterminer au vu des besoins spécifiques et du montant des travaux, du niveau d'intervention de l'Etat.

La ministre tient une nouvelle fois à saluer les équipes des musées et monuments, qu'ils soient nationaux, qu'ils relèvent des collectivités publiques, ou de propriétaires privés, qui ont déployé des efforts immenses, au plus fort de la crue, pour préserver le patrimoine. Elle salue également la mobilisation des volontaires et la solidarité de nos concitoyens.

Les musées et les châteaux ont pour la plupart rouvert au public au début de la semaine.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr